



ANNEXE 2

FORMULAIRE DE DEMANDE AIDE AUX AUTEURS

Version en vigueur au 24 avril 2024

RÈGLES « AIDE AUX AUTEURS »





FORMULAIRE DE DEMANDE « Aide aux auteurs »

Appel à projets d'écriture d'un scénario d'oeuvre cinématographique et audiovisuelle

Nom du pr	ojet :								
Format :	Long-métrage	Série							
Type(s):	Fiction	Animation	Documentaire						
Genre :									
Auteur(e)	:								
Nationalite	é :								
Adresse:									
Téléphone):								
Avez-vous	au préalable demar	ndé une aide financ	ière pour le projet en question auprès du Fonds : oui non						
Si le scéna	ario est tiré d'une oc	euvre préexistante,	indiquer le titre, l'auteur et éventuellement l'éditeur :						
En justific	ation de la demande	e, le soussigné déc	lare (cochez la ou les conditions qui correspondent à votre situation) :						
avoir éd de l'ani	crit ou réalisé au moir mation ou du docume	ns une oeuvre ciném entaire qui a connu u	atographique ou audiovisuelle appartenant au genre de la fiction, une diffusion publique (salle de cinéma, télévision, web) ;						
avoir é publiqu	avoir écrit ou mis en scène au moins une oeuvre de théâtre ayant donné lieu à au moins une représentation publique ; avoir écrit au moins une oeuvre littéraire (roman, nouvelle, bande dessinée) publiée par un éditeur ;								
être joi	urnaliste/rédacteur p	rofessionnel ayant p	oublié/diffusé à l'antenne au moins 10 articles/reportages de fond						
avoir u technio	ne expérience signific cien ou artiste interpr	cative dans le secteu ète ;	ur de la création cinématographique ou audiovisuelle en tant que						

avoir obtenu un diplôme sanctionnant une formation dans l'un des métiers de l'audiovisuel et/ou du cinéma de préférence en écriture appliquée, en scénarisation ou en réalisation.





Liste d'éléments obligatoires à intégrer dans le dossier de demande :

- 1. Le formulaire dûment complété et signé.
- 2. Le traitement ou le concept :

Pour les longs-métrages de fiction ou d'animation un traitement (entre 10 et 20 pages ; Arial ; 11pt ; justifié) ; ou

Pour les séries de fiction ou d'animation : un traitement du premier épisode (entre 8 et 12 pages ; Arial ; 11pt ; justifié) et un concept (entre 5 et 7 pages Arial ; 11pt ; justifié) ; ou

Pour les documentaires ou docu-séries : un concept (entre 10 et 20 pages ; Arial ; 11pt ; justifié), y compris une présentation du sujet et des enjeux, une description des protagonistes principaux et des recherches entamées, des photos et/ou des extraits vidéo.

- **3.** Une logline (3 phrases maximum).
- 4. Une note d'intention de l'auteur (sur le style, la structure, les aspects visuels ou autres) datée et signée.
- **5.** Un curriculum-vitae de l'auteur (celui-ci doit mentionner la date et le lieu de naissance ainsi que faire état de l'ancrage avec la culture luxembourgeoise (voir définition <u>annexe 1</u> des règles de l'Aide aux auteurs).
- **6.** Une copie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de l'auteur ainsi que tout document attestant du lieu et de la durée de résidence dans un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie de l'accord sur l'Espace économique européen ou en Suisse.
- 7. L'accord de l'auteur de l'oeuvre de référence et/ou des ayants-droits (contrat de cession des droits ou option) dans le cas où le projet est adapté d'une oeuvre préexistante (littéraire ou autre).
- 8. Le relevé d'identité bancaire (RIB) du requérant.
- 9. Un lien internet vers une oeuvre précédente, si existante.

<u>A noter que tous les elemer</u>	<u>nts enumeres (obligatoires </u>	<u>et facultatifs</u>	doivent etre	presentes et	<u>numerotes dans</u>
l'ordre ci-avant. L'ensemble	des documents doivent êt	re envoyés da	ns un unique	fichier PDF.	
		-	·		
Luxembourg, le	Signature :				